VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON FILS EST POLY ADDICT

Par Profil supprimé Postée le 03/08/2019 20:36

Bonjour, mon fils (24 ans) est accro à tout ce qui défonce (cannabis, mais aussi alcool, héro, coke, médocs....). J'en suis à envisager qu'il ne s'en sortira jamais (plus que l'envisager). Il a fait 2 cures, dont une écourtée car viré pour consommation, et une post cure de 3 mois, pendant laquelle il a consommé. Je me demande, la mort dans l'âme, si le mettre en demeure de couper tout contact avec lui tant qu'il sera consommateur, est une bonne idée. Je précise que j'envisage ce comportement après en avoir adopté des dizaines et des dizaines d'autres. Il consomme depuis plus de dix ans, il a traversé son adolescence dans la consommation et je le porte (trop sans doute) depuis tout ce temps. Je lui ai dit dernièrement que je me devais de lever le pied sur cette "prise en charge". Bref, je suis paumé, et surtout incapable d'admettre la sale réalité. Le rayer de ma vie tant qu'il consommera ? Continuer à payer son dealer qui le menace ? Continuer à lui acheter de la bouffe ? Continuer à l'arroser de conseils ? Etre gentil ? Lui faire la gueule ? Lui faire miroiter un truc s'il décroche ?

Mise en ligne le 05/08/2019

Bonjour,

Votre fils est consommateur de différents produits depuis son adolescence.

Il a entamé plusieurs démarches de soins qu'il n'a pas menées à terme.

Nous comprenons que cette situation et le fait de le prendre en charge touchent les limites de ce que vous parvenez à endurer, ce qui est bien légitime.

Il nous est difficile de nous positionner dans le cadre de cet espace sur votre questionnement à couper les ponts ou non. Nous imaginons bien la difficulté que vous pouvez avoir en tant que parent à avoir l'impression de cautionner les consommations de votre fils en le prenant en charge.

Rarement les ultimatums envers les consommateurs de produits sont efficaces, mais nous comprenons néanmoins que vous avez tenté de nombreuses solutions de dialogues alternatives.

Si ce n'est pas déjà le cas, il vous est possible de vous faire accompagner dans votre réflexion par des professionnels du domaine de l'addictologie. En effet vous pouvez vous tourner vers des structures nommées Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Les professionnels qui y exercent (en général médecin addictologue, psychologue, infirmier...) connaissent bien la souffrance et l'épuisement des proches. Ils peuvent proposer conseils et soutien dans le cadre d'un accompagnement régulier.

L'accueil y est non jugeant, dans un cadre confidentiel et gratuit.

Nous vous mettons en fin de réponse des coordonnées de CSAPA près du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué.

Il nous parait important qu'un soutien extérieur puisse vous guider et vous encourager dans votre réflexion.

Nos écoutants sont disponibles si vous souhaitez échanger davantage de votre situation.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA NAUTILIA

6 place Jules Ferry
76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 19 32 43
Site web : www.oppelia.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h. Jeudi 9h-13h et 16h-19h.
Consultat° jeunes consommateurs : mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Substitution : permanence tous les matins

Voir la fiche détaillée

CSAPA LAMARTINE

22 rue Lamartine
76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 43 04 57
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h, le mercredi de 10h à 18h
Accueil du public : Consultations sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Se faire aider en tant que proche